

Mastère Management en Ressources Humaines

BLOC 1 : Elaborer une politique RH alignée sur les orientations stratégiques de l'entreprise

Bac + 5 reconnu par l'Etat – Niveau 7 - Code RNCP: 38824

1. Stratégies d'entreprises et politiques RH – 38h :

C1 : Contribuer à la démarche stratégique de l'entreprise en intégrant l'analyse RSE et le développement durable

C2 : Contribuer à déployer et à mesurer la RSE dans l'entreprise

C3 : Intégrer la stratégie RH aux stratégies de l'entreprise dans une approche durable

C4 : Contribuer à la création de la valeur ajoutée de l'entreprise entendue au sens de la RSE et au développement d'un business model durable / responsable

C5: Faire évoluer les comportements et accompagner au changement dans le cadre de l'urgence climatique et des grands défis à relever

2. Pilotage stratégique et opérationnel – 19h :

C1 : Mettre en œuvre la démarche de contrôle de gestion dans le pilotage de l'organisation

C2 : Analyser le contrôle de gestion comme aide au diagnostic pour appréhender les axes stratégiques

C3 : Construire les budgets de l'entreprise

C4 : Analyser comment le contrôle de gestion participe au pilotage stratégique et opérationnel

3. Innovation RH – 23h:

C1 : Développer sa compréhension des outils numériques associés aux RH

C2 : Auditer un service RH, identifier les difficultés et prioriser leurs résolution

C3: Piloter un projet interne ou externe, manager des équipes agiles

C4 : Identifier les acteurs clés d'un projet

PREREOUIS:

- Niveau Bac +2 minimum
- Niveau BAC et 5 années d'expérience professionnelle

PROFIL:

- Sens de l'observation et de l'analyse
- Persuasif et tenace
- Sens du relationnel

PUBLIC:

- Demandeur d'emploi
- Personne en reconversion
- Personne en situation de handicap (adaptation de la formation possible)

NOTRE METHODE:

- Les cours sont dispensés en face àface, en alternant des apports théoriques et des
- L'équipe pédagogique est constituée principalement de professionnels de secteur

Modalité d'évaluation :

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante.

Deux cas de figure :

- 1. Validation des compétences par l'expérience
- 2. Validation des compétences par mise en situation professionnelle

Validation totale ou partielle:

La validation d'un bloc de compétences supposel'acquisition de chaque compétence qui le constitue.

En cas de validation partielle, le candidat sera évalué lors d'un prochain jury sur le ou les module(s) non validé(s) uniquement. En cas d'échec à un CCP mais acquisition d'au moins un module, le candidat pourra conserver le bénéfice des résultats obtenus à chaque module acquis pendant 5 ans. Il ne pourra cependant bénéficier des résultats obtenus pour la validation de la certification tant que le CCP ne sera pas validé dansson intégralité.

Si l'ensemble des blocs de compétences est validé, la validation du titre par la formation est subordonnée àla présentation écrite et orale d'un mémoire réalisé autour d'une thématique globale, choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité de la spécialité choisie.





4. Gestion des emplois et des parcours professionnels – 23h :

C1 : Comprendre les objectifs de la GEPP et les différentes modalités de sa mise en œuvre & Appréhender toute la problématique des enjeux de l'évolution de la GPEC vers la GEPP



C2 : Définir les différentes formes de management adaptées par une logique de gestion des compétences & gérer les résistances au changement

C3: Analyser les métiers et les postes d'aujourd'hui et de demain & maîtriser les outils & Construire le référentiel métiers, la cartographie des métiers et des compétences...

C4 : Connaître et mesurer les écarts des besoins et utiliser les moyens d'ajustement tout en assurant la communication dans le cadre d'une GEPP

C5 : Sélectionner et utiliser les formations adéquates au profit de l'employabilité des salariés & faciliter les modalités et la sécurisation des parcours







